

Christophe FAMBON, élu Président du Syndicat des Bassins Côtiers de la région de Dol-de-Bretagne (SBCDol) pour coordonner la gestion de l'eau et des milieux aquatiques

Suite aux dernières élections municipales, les membres du Syndicat des Bassins Côtiers de la région de Dol de Bretagne (SBCDol) se sont réunis le 17 septembre 2020 à Baguer-Pican pour installer leur nouveau comité syndical et élire leur président et vice-président.e.s.

3 intercommunalités (EPCI à fiscalité propre) adhèrent à ce syndicat mixte :

- la Communauté de communes du Pays de Dol et de la Baie du Mont St-Michel
- la Communauté de communes Bretagne Romantique
- la Communauté d'agglomération du Pays de Saint-Malo - Saint-Malo Agglomération

Le SBCDol a pour objet de promouvoir et de coordonner une gestion globale de l'eau et des milieux aquatiques sur les bassins versants côtiers de la région de Dol de Bretagne. A ce titre, depuis sa création en 2011, il porte juridiquement la Commission Locale de l'Eau (CLE) chargée mettre en oeuvre le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) des Bassins Côtiers de la région de Dol-de-Bretagne. Depuis 2019, le syndicat exerce la compétence « Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations » (GEMAPI) correspondant à la conduite d'actions de gestion, d'aménagement et d'entretien des cours d'eau et des milieux aquatiques. Les 3 EPCI membres du syndicat ont en effet fait le choix de transférer pour partie cette compétence au SBCDol afin d'assurer une gestion de l'eau et des milieux aquatiques cohérente et coordonnée à l'échelle des bassins versants.

Christophe FAMBON, délégué de la Communauté de communes du Pays de Dol et de la baie du Mont St-Michel et Maire de Roz-sur-Couesnon a été élu à la présidence du SBCDol à l'unanimité. Il s'agit de son troisième mandat à la tête du syndicat. Celui-ci a remercié chaleureusement les membres de l'assemblée pour la confiance témoignée.

Ont été élus aux 4 vice-présidences :

- 1er Vice-président : Jean-François RICHEUX, délégué de Saint-Malo Agglomération - Maire de St Père Marc en Poulet,
- 2ème Vice-président : Gaël LEPORT, délégué de la Communauté de communes du Pays de Dol et de la baie du Mont St-Michel – Conseiller municipal de St Marcan,
- 3ème Vice-présidente : Christelle BROSELLIER, déléguée de la Communauté de Communes de Bretagne Romantique – Maire de Mesnil Roc'h,
- 4ème Vice-présidente : Laurence QUERRIEN, déléguée de Saint-Malo Agglomération – Conseillère municipale de Cancale.



Les membres du Bureau du SBCDol :

De gauche à droite : Jean-François RICHEUX (1^{er} VP), Laurence QUERRIEN (4^{ème} VP), Christophe FAMBON (Président), Christelle BROSELLIER (3^{ème} VP), Gaël LEPORT (2^{ème} VP), Stéphanie CHEREL (CC Pays de Dol Baie du MSM), Marie PICCOLIN (CC Pays de Dol Baie du MSM).



Contact presse : Karine HAVARD, Chargée de communication et de pédagogie

Tél : 02.57.64.02.55

Plus d'infos sur le SAGE et le SBCDol sur www.sage-dol.fr